



CLUB DE VOILE DE CASTELNAUDARY
Base Nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU
TEL : 04 68 60 35 68
MAIL : cv.ganguise@wanadoo.fr
SITE : www.ganguise.com

AVIS DE COURSE

Régate du Trophée Breizhskiff de la GANGUISE

Du 3 au 5 juin 2017

Lac de la GANGUISE

Autorité Organisatrice: Club de voile de CASTELNAUDARY

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile, 2017-2020 (rcv)*
- 1.2. les règlements et prescriptions FFVoile.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux skiffs doubles et solitaires incluant moth international. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Base nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU au plus tard le 27 mai 2017.

2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide « mention » compétition attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- ou leur licence club ffvoile mention adhésion ou pratique accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- une autorisation parentale pour les mineurs.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence ffvoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF
- Le certificat de jauge ou de conformité
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un million d'euros
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Pour toute inscription et règlement avant le 27 mai, tarifs réduits :

Classe	Montant
Solitaire	30,00 €
Double	40,00 €

Pour toute inscription et règlement après le 27 mai, tarifs :

Classe	Montant
Solitaire	40,00 €
Double	50,00 €

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : Le samedi 3 juin 2017 de 10h00 à 12h30.

4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
03/06/17	15H00
04/06/17	10H30
05/06/17	10H30

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Affichées dans l'entrée du club de voile.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : (voir annexe parcours).

7. CLASSEMENT et RATINGS

Classement inter-séries temps compensé.

Pour le classement la table des ratings utilisés sera celle de breizskiff (BSP) 2017.

Elle sera affichée à l'entrée du club de voile.

8. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Le 04 68 60 35 68

Possibilité de camper sur place.

11. REPAS COUREURS

Un repas sera organisé par le club de voile le dimanche 4 juin à 20h00. Nous vous prions de bien vouloir réserver avant le 27/05/2017 afin de faciliter l'organisation.

Le prix du repas est de 15€ par personne. (Cassoulet)